

23 avril 2020

N° 2020-105

Indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel - avril 2020

## En avril 2020, le climat des affaires en France chute très lourdement, tout comme celui de l'emploi

### Avertissement

Compte tenu du contexte de lutte contre la propagation du Covid-19, les statistiques publiées dans ce numéro d'Informations Rapides peuvent être moins précises qu'à l'accoutumée.

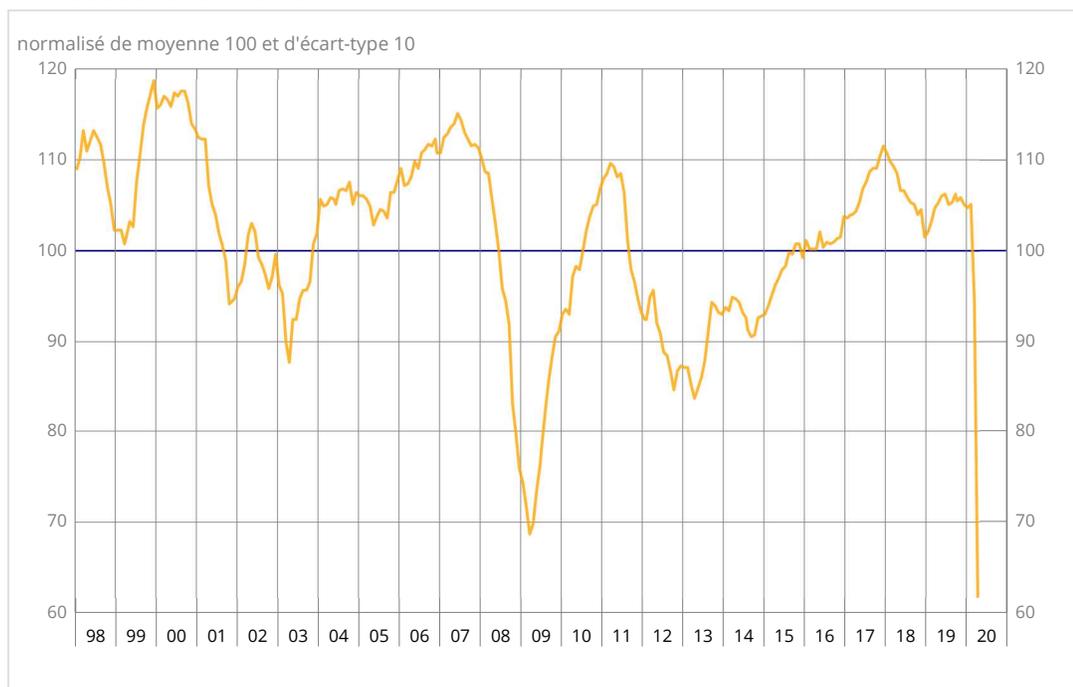
Les réponses des entreprises ont été collectées entre le 25 mars et le 17 avril 2020, en période de confinement général, par internet uniquement et sans relance. Par conséquent, le taux de réponse est plus faible ce mois-ci qu'habituellement.

Compte tenu du mode habituel de correction de la non-réponse, qui s'appuie sur les réponses passées des entreprises non-répondantes, il est possible que certains indicateurs soient sur-estimés dans la présente publication.

### *Le climat des affaires chute dans des proportions inédites*

En avril 2020, le climat des affaires perd plus de 30 points, en lien avec le confinement d'une grande partie de la population. Il s'agit de la plus forte baisse enregistrée sur un mois depuis que la série existe (1980). L'indicateur qui synthétise ce climat, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, atteint 62 : ce niveau est le plus bas depuis le début de la série ; le précédent niveau plancher était de 69 et avait été atteint en mars 2009.

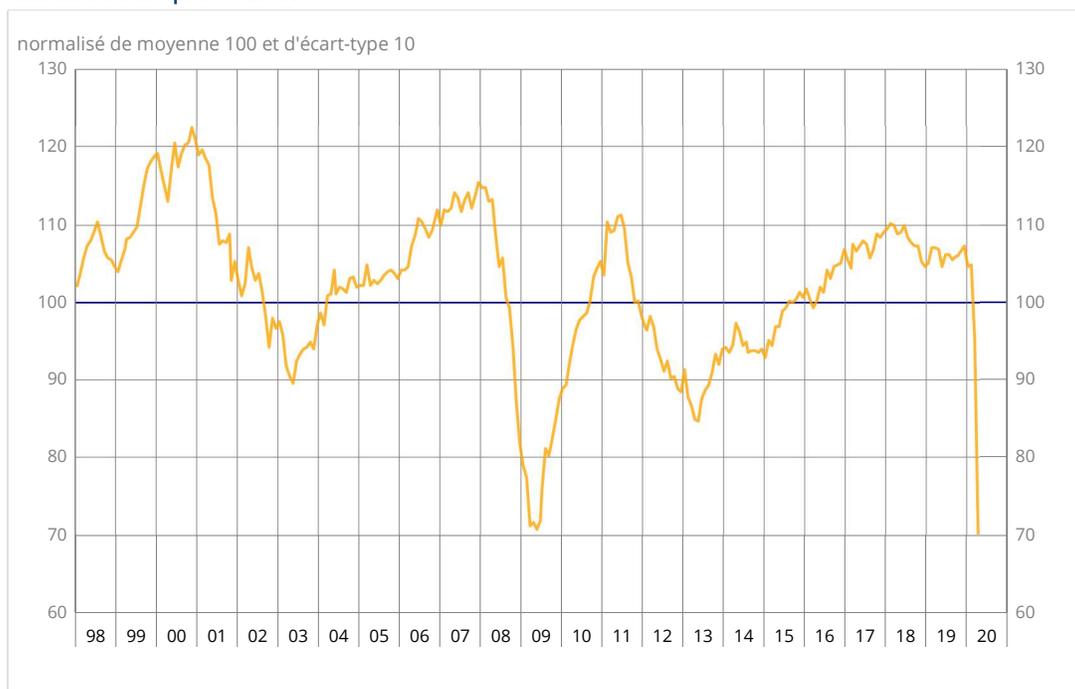
### Indicateur du climat des affaires France



## Le climat de l'emploi est également au plus bas

En avril 2020, le climat de l'emploi perd 25 points, après en avoir perdu 11 en mars. À 70, il se situe à son plus bas niveau depuis le début de la série (1991) ; le précédent niveau plancher était à 71 et avait été atteint en mars et mai 2009.

### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

### Révisions

Par rapport à leurs premières estimations en mars 2020, les indicateurs synthétiques du climat global des affaires, du climat de l'emploi et du climat sectoriel des affaires dans le bâtiment ont été révisés à la baisse d'un point et celui du climat sectoriel dans le commerce de détail et commerce et réparation automobiles de deux points. Ces révisions résultent essentiellement de l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs de climat sont inchangés.

### Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de retournement France est construit à partir de 14 soldes des enquêtes dans l'industrie, le bâtiment et les services. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Prochaine publication : le 26 mai 2020 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)